

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

ARRONDISSEMENT

CANTON

Albi-Sud

Nombre de conseillers

En exercice 15

Présents 14

Votants 14

Commune SALIÈS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 mars 2026

L'An deux mille vingt-six et le 20 mars

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, **après convocation légale du 16 mars 2026**, sous la présidence de **Jean-François ROCHEDREUX, le Maire**.

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX Jacky MIQUEL, Bernard TOMINET, Nathalie BRULANT, David FERRÉ, Florence CABROL, Bruno GASCON, Valérie JACQUET, Nicolas MARTIN, Jean-Louis VAUGARNY, Marine NAYME, Sabrina BORGOMANO, Evelyne CAVALIE-GUALLAR, Sophie CAMALON,.

Excusé : Larbi FAÏDI.

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE LA SPL « PÔLE FUNÉRAIRE PUBLIC DE L'ALBIGEOIS »

Monsieur le Maire expose :

La Société Publique Locale (S.P.L.) dénommée « Pôle Funéraire Public de l'Albigeois » est essentiellement composée de collectivités locales et agit pour le compte des collectivités membres. Elle garantit une souplesse de gestion tout en préservant le contrôle de la collectivité. Elle permet d'avoir un service public disposant des mêmes armes que les sociétés privées avec lesquelles elle se trouve en concurrence.

La S.P.L. funéraire a pour objet la gestion du service extérieur des pompes funèbres et la crémation. Son fonctionnement est assuré par un conseil d'administration composé des représentants des différents actionnaires, qui décide des tarifs des produits et services proposés aux familles, d'un président directeur général et d'un directeur général délégué.

Elle intervient dans près de 40 communes à ce jour.

Depuis la délibération du 23 mai 2011, la commune de Saliès participe à la S.P.L. « Pôle Funéraire Public de l'Albigeois ».

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir procéder à la désignation d'un représentant de la commune au sein de la S.P.L. « Pôle Funéraire Public de l'Albigeois ».

Le Conseil Municipal :

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu la délibération datée du 23 mai 2011,

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

NOMME Monsieur Bernard TOMINET afin de représenter la commune de Saliès au sein de ladite S.P.L. « Pôle Funéraire Public de l'Albigeois » (délégué de la commune au sein de l'Assemblée Spéciale des collectivités territoriales et de leurs groupements, qui désignera en temps utile ses représentants au sein du conseil d'administration de la S.P.L.),

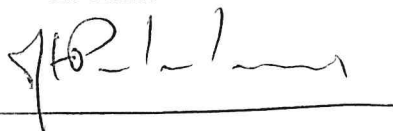
Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 20 mars 2026

Le secrétaire de séance

Le Maire

David FERRE



Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le 23 MARS 2026